

EVALUATION DES POLITIQUES, STRATEGIES ET PROGRAMMES SECTORIELS POUR REpondre AUX EXIGENCES DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS

UNE ÉVALUATION DES TEXTES, POLITIQUES, STRATÉGIES ET PROGRAMMES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES MENÉE AU NIVEAU DES SECTEURS DES CDN QUI VISE AU RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE DE LA COMPTABILITÉ CLIMATIQUE A ÉTÉ EFFECTUÉE.

DANS CE **FACT SHEET**, ON COUVRE 3 POINTS :

- ◆ ÉVALUATION DES POLITIQUES, STRATEGIES ET PROGRAMMES SECTORIELS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,
- ◆ CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES/ENTITES IMPLIQUEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS STRATEGIQUES
- ◆ RECOMMANDATIONS POUR L'AMELIORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE GESTION DES DONNEES ET MECANISMES DE RAPPORTAGE TENANT COMPTE DE LA TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS



Bureau National de Coordination des Changements
Climatiques REDD +



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET



CONSERVATION
INTERNATIONAL
Madagascar

FAITS EN BREF

- > 1 évaluation des politiques, stratégies et programmes sectoriels effectuée
- > 8 secteurs Atténuation et Adaptation concernés: AFOLU, Énergie, déchets et processus industriels, Santé Publique, ressources en eau, forêts et biodiversité et zones côtières
- > 44 recommandations formulées pour l'amélioration des politiques sectorielles

INTRODUCTION

Conformément à l'Article 13.15 de l'Accord de Paris, Madagascar a bénéficié d'un soutien spécifique pour le renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre du cadre national de transparence dans le cadre de l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence (CBIT). A travers ce soutien, et par le financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), les politiques, stratégies et programmes juridiques et réglementaires existants ou en cours d'élaboration ont été évalués. Et des recommandations qui améliorent la transparence de la comptabilité climatique dans le cadre d'un processus de collaboration entre le Bureau national de coordination du changement climatique et toutes les parties prenantes concernées ont été formulées pour chacun des huit secteurs.

POLITIQUES, STRATEGIES ET PROGRAMMES ACTUELS

Référentiels mondiaux :

Sur le plan international des références mondiales en matière du changement climatique et protection de l'environnement sont à considérer à savoir :

- > Objectifs du Développement Durable (ODD),
- > Convention Cadre des Nations Unies sur Changement Climatique (CCNUCC),
- > Protocole de Kyoto (PK), et
- > Accord de Paris (AP).

Documents référentiels nationaux :

Sur le plan national, les cadrages politiques en matière du changement climatique et protection de l'environnement sont déjà établis :

- > Charte de l'Environnement Malagasy (CEM) actualisée et adoptée 2015 par la Loi n°2015-033 du 19 février 2015,
- > Décret n°2015-1308 du 22 septembre 2015 portant la Politique Nationale de l'Environnement pour le Développement Durable (PNEDD)
- > Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC),
- > les documents référentiels nationaux sur le changement climatique tels que le PNA, la CDN, le PANA.

Glossaire

Accord de paris : Accord international de lutte contre le changement climatique entré en vigueur en 2016 et mis en œuvre après 2020. Le principal objectif de l'Accord de Paris est de renforcer la réponse mondiale à la menace du changement climatique en maintenant une hausse de la température mondiale bien au-dessous de 2 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts visant à limiter encore plus l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius. En outre, l'accord vise à renforcer la capacité des pays à faire face aux impacts du changement climatique.

Adaptation : Adaptation des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques réels ou attendus ou à leurs effets, qui atténue les dommages ou tire profit des opportunités bénéfiques. Il peut y avoir différents types d'adaptation peuvent, notamment l'adaptation anticipée et réactive, l'adaptation privée et publique et l'adaptation autonome et planifiée.

Atténuation : Une intervention anthropique pour réduire les sources ou augmenter les puits de gaz à effet de serre.

Cadre de transparence : Le cadre renforcé de transparence pour les actions et les appuis inscrits à l'article 13 de l'Accord de Paris. L'objectif du cadre de transparence est de fournir une compréhension claire des actions en matière de changement climatique à la lumière de l'objectif de la Convention, y compris la clarté et le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des contributions déterminées par les Parties au niveau national au titre de l'article 4. L'objectif du cadre pour la transparence des appuis est de clarifier le soutien fourni et reçu par les différentes Parties concernées dans le contexte des actions de lutte contre le changement climatique.

CDN ou Contributions Déterminées au niveau National : Conformément à l'article 4, paragraphe 2 de l'accord de Paris, chaque partie prépare, communique et maintient des contributions successives déterminées au niveau national (CDN) qu'elle entend réaliser. Les CDN incarnent les efforts déployés par chaque pays pour réduire les émissions nationales et s'adapter aux impacts du changement climatique. Les CDN sont soumis tous les cinq ans au secrétariat de la CCNUCC et sont enregistrés dans le registre des CDN, qui est accessible au public et géré par le secrétariat.

CBIT ou Capacity Building Initiative for Transparency : L'initiative de renforcement des capacités pour la transparence, aidera les pays en développement parties, sur demande, à respecter en temps voulu les exigences de transparence renforcées définies à l'article 13 de l'Accord de Paris.

Politiques, stratégies et programmes sectoriels actuels :

A travers l'évaluation des politiques, des stratégies, des plans d'actions, des programmes sur le changement climatique, il a été constaté que :

- > Seul le MEDD, département ministériel chargé de l'environnement et du changement climatique ainsi que du **secteur Forêt et autres Affectations des Terres** disposent de la politique nationale spécifique sur le changement climatique, la PNLCC. Mais la mise en œuvre des politiques et stratégies est non effective.
- > **Le secteur Agriculture** n'a concrètement pas de politique sectorielle spécifique au changement climatique. Et il a été constaté qu'il y a une insuffisance de connaissance de la stratégie nationale sur le changement climatique du secteur Agriculture due à l'insuffisance de communication, d'information, et de formation jusqu'aux responsables de terrains (DRAEP) ainsi qu'au manque de budget.
- > **Le ministère en charge de l'eau** est en train d'élaborer et d'améliorer ses documents cadres tels que la Politique Nationale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
- > **Le secteur Déchets** a la Politique et Stratégie Nationale de l'Assainissement (PSNA) qui est actuellement revue et deviendra une Politique Nationale sur l'Eau, Assainissement et Hygiène.
- > Les lettres politiques, stratégies et lois majeures relatives au changement climatique et régissant le **secteur Energie** existent mais ne sont pas effectivement mises en oeuvre.
- > Malgré l'intégration de la dimension environnementale dans la politique sectorielle du **secteur industriel**, la politique de préservation de l'Environnement n'est pas encore effectivement appliquée.
- > La Politique Nationale de Santé Communautaire (PNSC) et la Stratégie nationale de mise en œuvre du **secteur Santé publique** existent. Le manque de concertation entre les parties prenantes pour la réalisation conjointe de la politique est encore un défi majeur.
- > **Le secteur zones côtières** adopte la politique de développement durable pour mettre en œuvre ses différentes activités de développement

Il est à noter qu'à part les documents référentiels nationaux sur le changement climatique, chacun des huit secteurs concernés disposent des documents de cadrage politique et stratégique ainsi que des référentiels techniques qui prennent en considération le thématique changement climatique.

L'objectif de cette évaluation est d'aider à améliorer les politiques et stratégies sectorielles et de faire face aux défis identifiés tels que l'insuffisance de coordination des activités avec les autres départements ministériels, le manque de financement pour la mise en œuvre des activités du secteur et manque de concertation entre les parties prenantes entre secteurs et BNCCC-REDD+ pour la réalisation conjointe de la politique d'intégration de la dimension changement climatique dans la réalisation des activités prioritaires sont les principales faiblesses observées.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES/ ENTITES IMPLIQUEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS STRATEGIQUES


LA GESTION DES DONNÉES ET DES MÉCANISMES DE RAPPORTAGE SONT LES TÂCHES LES PLUS IMPORTANTES DU FAIT QUE LES DONNÉES COLLECTÉES POUR CHAQUE ACTIVITÉ PERMETTRONT AUX RESPONSABLES DE LES ANALYSER, LES TRAITER ET DE PRENDRE UNE DÉCISION DIRECTE PAR RAPPORT À L'ACTION.

LA GESTION DES DONNÉES IMPLIQUE LA PARTICIPATION ET RESPONSABILISATION DES PARTIES PRENANTES. CELA DEMANDE UNE CAPACITÉ TECHNIQUE, UNE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET UNE ORGANISATION MÉTHODIQUE ASSEZ RIGOREUSE POUR QUE LES DONNÉES RESTENT INTACTES, FIABLES ET CONSOLIDÉES.

LES SECTEURS D'ATTÉNUATION : AFAT, ENERGIE, DÉCHETS ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS

LES SECTEURS D'ADAPTATION : AGRICULTURE ; RESSOURCES EN EAU, SANTÉ PUBLIQUE ET ZONES CÔTIÈRES.

Secteur	Institutions et parties prenantes
Agriculture	SECRU; Service StatAgri (Central); DCSI; DPSE; DGA; (Direction Générale de l'Agriculture); DGE (Direction Générale de l'Elevage); DAPV; DSV (Direction des Services Vétérinaires); DAPA (Direction d'Appui à la Production Animale); DAVPE (Direction d'Appui à la valorisation des Produits d'Elevage) Centres nationaux de recherche, et de formation: FOFIFA, FIFAMANOR; ESSA, ABC/LRI, DBV, DBA; CGARD; GSDM; Paysans; ORGANISATIONS PAYSANNES (OP) : OPB, OPR; DGE (Direction Générale de l'Elevage); DRAEP; DAPA (Direction d'Appui à la Production Animale); DSV (Direction des Services Vétérinaires)
foresterie et autres utilisations des terres	DGEF/ MEDD; DREDD; DirEDD DGRNE; DRGPF; BN CCC REDD+; DCSI/MEDD DPPSE; CNRE Bailleurs de fonds (PAGE/GIZ,FAPBM, USAID, UE, AFD, BM, CIRAD, IRD, PNUD, PNUE, KFW ... ONG, associations internationales (WCS, CI, MBG, RBG Kew etc.), associations nationales/locales (ANAE, Asity Madagascar, PLAE, MNP
Energie	Ministère en charge de l'Energie (MEH) Autorité de Régulation de l'Electricité (ARELEC) Agence de Développement de l'Electrification Rurale (ADER) JIRAMA; Office Malgache des Hydrocarbures (OMH) Ministère en charge de l'Environnement et des Forêts /Direction Générale de l'Environnement /Direction Générale des Forêts Ministère en charge de l'Eau Ministère en charge des Finances/DG Douanes Service des Statistiques Agricoles (StatAgri/ Ministère en charge de l'Agriculture) et INSTAT
Ressources en eau	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH)
Déchets	Ministère de l'Eau, Assainissement et Hygiène (MEAH) La CUA SAMVA ou Service Autonome pour la Maintenance de la Ville d'Antananarivo Les communes; ONGs: MADACOMPOST FAKOFIA,WHH , LOOWAT, PROTOS PRACTICA, ... Ménages Ministère chargé de l'Industrie et Secteur déchets Ministère chargé de la Santé Publique et Secteur déchets
Procédés Industriels	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat Direction Générale de l'Industrialisation (MICA) Direction des Infrastructures et de l'Innovation (MICA)
Santé publique	Ministère de la Santé publique (MSP) Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène(MEAH) Communes urbaines Centres hospitaliers de référence régionaux ONGs internationaux; Sociétés civiles et INSTAT
Zones côtières	Etat et les Collectivités Territoriales ; Institutions techniques d'appui (ONE, CNRE, CNRO, MNP, ANAE, SAGE); Communautés côtières. Organisations non gouvernementales et Société civile



RECOMMANDATIONS PRINCIPALES POUR L'AMÉLIORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE GESTION DES DONNÉES ET MÉCANISMES DE RAPPORTAGE TENANT COMPTE DE LA TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS

Plus d'information

Bureau national de coordination du changement climatique (BNCCC) auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts

Adresse : Près DREDD Iadiambola Nanisana Antananarivo

Website: www.environnement.mg

CONSERVATION INTERNATIONAL

Adresse : Lot II W 27 D Ankorahotra Antananarivo

Website: www.conservation.org

Améliorer les politiques et stratégies sectorielles en :

- > Y intégrant les éléments de transparence de l'AP en matière de gestion et de rapportage des données pour faciliter le système de suivi et évaluation (MRV).
- > Elaborant une stratégie nationale ou arrêté ministériel sur la production, fourniture et gestion des données statistiques par les institutions et parties prenantes
- > Définissant la méthodologie et processus à suivre pour la mise en œuvre, le développement ou la mise à jour des stratégies sectorielles sur le changement climatique en tenant compte des directives du cadre de transparence de l'AP et de suivi des actions climatiques des huit secteurs d'adaptation et d'Atténuation
- > Veillant à la cohérence entre la politique, stratégie, et les plans de mise en œuvre

Assurer l'assimilation des rôles et responsabilités de chaque secteur par le/la :

- > Renforcement des cadres juridiques et réglementaires permettant de bien préciser les rôles et responsabilités réels de chaque département sectoriel vis-à-vis de la gestion des données à partir de la production et fourniture des données, la collecte, le traitement au rapportage des données.
- > Mise en place d'un cadre juridique/réglementaire des systèmes techniques, organisationnels et institutionnels adéquats permettant la capacité à respecter les politiques, normes et procédures opérationnelles.

Sensibiliser et conscientiser les décideurs :

- > Sur l'importance des données statistiques et les données sur le changement climatique ainsi que leurs gestions
- > À s'engager d'intégrer un budget relatif au changement climatique

Promouvoir la coordination intra-sectorielle et intersectorielle par le/la :

- > Développement de la synergie entre les différents secteurs d'activités de mise en œuvre dans les régions côtières de Madagascar
- > Coordination intersectorielle définie dans un cadre de concertation et de validation pour faciliter l'acquisition des données nationales et assurer la mise à disposition continue des données au BN-CCC-REDD+ par les secteurs.
- > Mise en place d'un partenariat inter-Ministériel. partenariat avec les organismes internationaux et bilatéraux œuvrant dans l'ACC (Adaptation au Changement Climatique) pour appuyer l'initiative.

Renforcer la capacité technique et matérielle sectorielle pour la gestion des données par le/la :

- > Formation des techniciens, de tous les agents et des parties prenantes impliqués dans la collecte, traitement et l'analyse des données acquises, et des responsables des secteurs concernés par le changement climatique.
- > Renforcement des directions ministérielles pour la mise en œuvre de la politique ayant trait à l'environnement et au changement climatique et/ou redynamisation en cas de changement de responsables techniques
- > Dotation de matériels et équipements adéquats et suffisants (serveur performant, ...) pour le système de collecte des données et la gestion des données
- > Création des bases de données fiables au niveau central et régional